

Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 12 décembre 2023**, à 19 h 30, en visioconférence TEAMS.

Sont présents, mesdames et messieurs :

Bourgeois, Elen,	Gélinas, Maryse,
Brennan, Stéphane,	Hébert, Nicolas,
Chaput, Pierre-Luc,	Lussier, Philippe,
Favreau, Émilie,	Malenfant, Daniel,
Fontaine, Daniel,	Ménard, Sylvie.

Sont aussi présents, mesdames et messieurs :

Bédard, Jean-Pierre, directeur général,
 Brisebois, Patrice, directeur général adjoint,
 Langelier, Chantal, membre du personnel cadre participant,
 Laplante, Marie-Claude, directrice du Secrétariat général et secrétaire générale,
 St-Germain, Karina, directrice générale adjointe.

Avaient avisé de leur absence, mesdames et monsieur :

Bélanger, Joël,
 Blouin Bérard, Stéphanie,
 Jourdain, Anne,
 Loranger, Amélie.

Sont invités, madame et monsieur :

Rainville, Marie-Lise, coordonnatrice aux Services éducatifs aux jeunes,
 Soumis, Jean-François, directeur du Service des ressources matérielles.

Ouverture de la séance

Madame Elen Bourgeois, présidente, procède à l'ouverture de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Daniel Fontaine propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :

- Approbation de participation à distance.

Approbation de participation à distance

Monsieur Nicholas Hébert propose et il est unanimement résolu de tenir la présente rencontre à distance par les moyens technologiques.

**Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Présidente

Secrétaire

Période de questions

Aucune question.

Bloc de résolutions et de redditions de comptes

Monsieur Philippe Lussier propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2023.

CA-23-12-176

Politique 219 – Admission et inscription des élèves jeunes en formation générale dans les établissements du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

CONSIDÉRANT QUE chaque année, une révision de la politique et des critères d'admission est nécessaire afin d'actualiser le processus pour la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT QUE les avis émis par les membres du comité consultatif de gestion ainsi que par les membres du comité de parents sont favorables aux retraits, aux ajouts et modifications proposés;

Madame Sylvie Ménard propose et il est unanimement résolu d'adopter les modifications à la Politique 219 « Admission et inscription des élèves jeunes en formation générale dans les établissements du Centre de services scolaire », telles que proposées, pour l'année scolaire 2024-2025.

CA-23-12-177

Entente de prêt mutuel de locaux d'urgence avec la Municipalité de Sainte-Christine

CONSIDÉRANT le *Règlement sur les procédures d'alerte de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* édicté par le ministère de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et en vigueur depuis le 9 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QU' une des mesures consiste à conclure une entente avec le propriétaire des bâtiments désignés pouvant servir de centres de services substitués aux personnes sinistrées ou d'hébergements temporaires afin de déterminer les modalités s'appliquant lors d'un sinistre relativement à leur utilisation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Christine souhaite convenir d'une entente permettant de faire appel, au besoin, au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

pour l'utilisation des locaux de l'école dans la municipalité.

CA-23-12-178

Madame Maryse Gélinas propose et il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, monsieur Jean-Pierre Bédard, à signer l'entente de prêt mutuel de locaux d'urgence avec la Municipalité de Sainte-Christine.

Entérinement de l'entente d'utilisation conjointe de services entre le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe et la Municipalité de Sainte-Christine

CONSIDÉRANT QUE le dernier protocole adopté le 10 décembre 1996 entre les parties est obsolète et qu'il y a lieu de remplacer ce dit par un nouveau protocole entre le CSSSH et la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le CSSSH et la Municipalité de Sainte-Christine souhaitent maintenir l'ouverture sur la communauté au niveau du développement social, sportif et culturel;

CONSIDÉRANT QUE le CSSSH et la Municipalité entendent optimiser l'utilisation de leurs installations par la conclusion d'une entente, eu égard aux faits que lesdites installations sont financées à même les deniers publics;

CONSIDÉRANT QUE la volonté des deux parties de mettre à jour l'entente qui les lie et les taxes qui s'y appliquent;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Christine a accepté la mise à jour de l'entente, par le biais de la résolution #207-10-2023, adoptée le 2 octobre 2023;

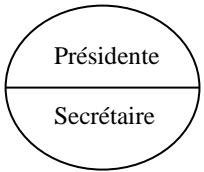
CA-23-12-179

Monsieur Philippe Lussier propose et il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, monsieur Jean-Pierre Bédard, à signer le protocole d'entente avec la Municipalité de Sainte-Christine.

Présentation du rapport annuel 2022-2023

Monsieur Jean-Pierre Bédard, directeur général, présente le rapport annuel 2022-2023 du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe.

**Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**



Levée de la séance

Madame Sylvie Ménard propose et il est unanimement résolu de lever la présente séance à 19 h 50.

CA-23-12-180

Présidente

Secrétaire générale

